

Pratiques exemplaires pour les conseillers lors de la négociation de FNB

Les conseillers doivent connaître les difficultés possibles et les questions importantes lors de l'achat et de la vente des fonds négociés en bourse (FNB).

Voici quelques éléments essentiels à retenir.

Liquidité des FNB – tenir compte des titres sous-jacents

Les FNB avec un volume d'opérations important pourraient sembler procurer une plus grande liquidité. Toutefois, la liquidité d'un FNB est en fait liée à la structure des titres sous-jacents qu'il suit. Elle n'est pas liée au nombre de parts ou au volume moyen des opérations quotidiennes (VMOQ). Par exemple, 1 000 000 parts d'un FNB en particulier maintiendraient la même liquidité qu'une seule part du même FNB suivant les mêmes titres sous-jacents.

| Action A | | Action B | | Action C |
|--|---|--|---|--|
| 200 millions de dollars négociés quotidiennement | + | 250 millions de dollars négociés quotidiennement | + | 250 millions de dollars négociés quotidiennement |
| FNB 1 | | | | FNB 2 |
| VMOQ : 1 unité | | | | VMOQ : 1 million d'unités |
| Liquidité sous-jacente : 700 millions de dollars | | | | Liquidité sous-jacente : 700 millions de dollars |

RÉSULTAT

Un montant de 1 000 000 parts d'un FNB donné pourrait maintenir la même liquidité qu'une seule part du même FNB suivant les mêmes titres sous-jacents.

Types d'ordre de FNB – tenez-vous-en aux ordres à cours limité

Étant donné que les fonds négociés en bourse (FNB) se négocient sur le marché, comme des titres individuels, il existe différents types d'ordre. Toutefois, les épargnants devraient se concentrer sur la négociation de FNB par ordres à cours limité. Ainsi, ils peuvent fixer un cours cible spécifique pour l'achat et la vente. Ce type d'ordre procure un contrôle du cours payé et une protection comparativement à un ordre au marché, qui exécute une opération immédiatement selon le meilleur cours du moment. Toutefois, selon la liquidité et d'autres dynamiques de marché, le cours de l'opération pourrait être beaucoup plus ou moins élevé que prévu.

Pour une souplesse accrue, vous pouvez aussi envisager un ordre à cours limité négociable, qui est une sorte d'ordre à cours limité qui procure une plus grande probabilité d'exécution. Au moyen d'un ordre d'achat à cours limité négociable, vous fixez un cours égal ou supérieur à celui offert, mais pas plus que ce que vous souhaitez payer. Si le marché ne bouge pas, un ordre à cours limité négociable est plus susceptible d'être exécuté immédiatement, tout en éliminant le risque de payer plus que vous ne le souhaitez.

Moment des opérations – n'effectuez pas d'opérations peu après l'ouverture ou peu avant la clôture des marchés

Le cours d'un FNB est établi en fonction du cours de ses titres sous-jacents. Certains titres peuvent prendre un peu de temps avant d'être négociés, et ce, même sur les marchés nord-américains. Par conséquent, vous devriez songer à

exécuter des opérations sur FNB au moins 20 minutes après l'ouverture des marchés et au moins 20 minutes avant la clôture des marchés. De plus, si vous tentez d'effectuer une opération vers la fin de la journée, il se pourrait que seule une partie de votre ordre soit exécutée.

Un volume important d'opérations – appelez le pupitre de négociation de blocs de titres

Au lieu de tenter de négocier une grande quantité d'actions d'un FNB vous-même, vous pouvez communiquer avec l'émetteur de FNB ou des négociateurs spécialement formés pour traiter des ordres avec des volumes importants. Un pupitre de négociation de blocs de titres peut aider au traitement d'opérations avec un volume important (p. ex., 10 000 actions ou plus). Il peut aussi vérifier d'autres stratégies ou options de liquidité qui pourraient ne pas vous être offertes directement.

Essayez d'effectuer des opérations lorsque le marché sous-jacent est ouvert

Dans le cas des FNB qui investissent dans des titres qui se négocient dans des marchés à l'extérieur de l'Amérique du Nord, il est préférable de négocier ce type de FNB lorsque les marchés de la majeure partie de ses composantes sont ouverts. Les teneurs de marché seraient alors plus efficaces à garder le cours du FNB conforme à sa valeur liquidative. Dans le cas des FNB canadiens qui investissent dans des titres américains, cela s'applique aussi aux jours fériés aux États-Unis, lorsque le marché canadien est ouvert et que le marché américain ne l'est pas.

Pour en savoir plus au sujet des avantages liés aux placements dans les FNB de Manuvie, consultez le site inforep.ca/fnb ou communiquez avec l'équipe des ventes d'Investissements Manuvie.



RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS

Les fonds négociés en bourse (FNB) de Manuvie peuvent donner lieu à des commissions, à des frais de gestion et à d'autres charges. Avant d'investir, veuillez lire le prospectus, qui contient des renseignements sur les objectifs de placement, les risques, les frais, les charges et d'autres renseignements importants. Les FNB ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Les FNB de Manuvie sont gérés par Investissements Manuvie, division de Gestion d'actifs Manuvie limitée. Les noms Manuvie et Investissements Manuvie, le logo qui les accompagne, les quatre cubes et les mots « solide, fiable, sûre, avant-gardiste » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.